

APOSTOL



Mai 2018 - N° 120

Gratuit dans nos chapelles

FABRÈGUES ∞ RODEZ ∞ MILLAU ∞ BOIRARGUES ∞ NARBONNE ∞ PERPIGNAN

Le Sacré-Cœur

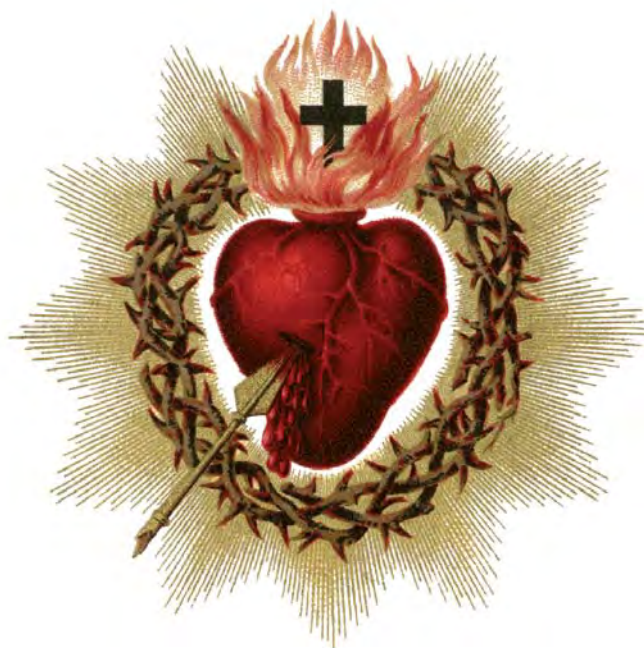


« Parce que l'iniquité abondera, la charité d'un grand nombre se refroidira. » Triste avertissement de Notre Seigneur Jésus-Christ qui se réalise hélas : l'iniquité abonde. Par voie de conséquence l'amour de Dieu et du prochain se refroidit chez un grand nombre. Que faire ?

D'une part, persévérer dans la charité en observant les dix commandements : car si l'on aime Dieu, on garde tous ses commandements. Lui-même nous l'a rappelé, nous promettant l'assistance de sa grâce que l'on obtient par la prière et la réception des sacrements, notamment la confession et la communion.

D'autre part, accueillir dans notre vie la dévotion à son Sacré-Cœur surmonté de la croix et resplendissant d'un éclat incomparable au milieu des flammes. Tel est le symbole qu'il a choisi pour raviver notre amour en ces temps modernes.

Cette dévotion à son Sacré-Cœur consiste non seulement à lui consacrer tout notre être et tout ce qui dépend de nous mais aussi à vivre avec le désir de réparer les indifférences, oublis, offenses, outrages et injures faites contre lui.



Animés de telles dispositions, entretenues tout spécialement chaque premier vendredi du mois par l'assistance à la messe et la communion dans un esprit de réparation, notre charité est toujours vive. Or « celui qui persévère jusqu'au bout, celui-là est sauvé » nous assure Notre Seigneur.

Allons donc au Sacré-Cœur pour le consoler et réchauffer la charité dans les âmes à commencer par la nôtre.

Abbé Jean-Marie MAVEL

La loi est-elle un obstacle à l'amour ?



Dans notre mentalité moderne, nous avons en général une répugnance pour la loi. On a horreur de se sentir contraint, et la loi nous semble toujours une contrainte ! Cette répugnance pour la loi s'applique bien sûr aux lois civiles (« maudits radars de vitesse ! » n'est-ce pas ?) mais aussi par extension aux lois de l'Eglise et finalement à toute forme de contrainte venue de l'autorité. Notre monde ne voit plus dans la loi que l'aspect obligatoire, en raison de sa promulgation par l'autorité. Or nos gouvernants actuels, tant civils qu'ecclésiastiques, promulguent souvent et depuis bien longtemps des lois mauvaises, d'où la légitime indignation des catholiques et parfois leur refus d'obéir... ce qui peut entraîner à la longue une allergie à la loi en elle-même ! Alors, que penser de la loi ?

Pour répondre, il faut avoir une vraie notion de la loi, et St Thomas d'Aquin va nous aider à y voir clair. La loi n'est rien d'autre, selon lui, « qu'une ordonnance de la raison en vue du bien commun, promulguée par celui qui a la charge de la communauté. » Autrement dit, la loi est une mise en ordre faite par l'autorité en vue du bien de la société. La loi est donc intrinsèquement liée, dans l'esprit de St Thomas, à l'idée de bien. A tel point que si une loi imposée par un chef était contraire à la raison et donc au bien, elle serait d'après St Thomas « une iniquité plutôt qu'une loi ». La loi est essentiellement ordonnée au bien de la société, et lorsqu'elle se trouve ordonnée au mal, elle perd son caractère de loi. Dans l'esprit du grand docteur, la loi n'évoque donc nullement une violence asservissante mais un chemin qui conduit l'homme au bonheur et à la réalisation du plan de Dieu sur lui. Elle est un peu comme le tuteur attaché à l'arbre, qui exerce sur lui une contrainte pour l'aider à grandir conformément à la nature. Mais il demeure vrai que la loi agit sur nous comme « de l'extérieur », et qu'il faudra de notre part une adhésion volontaire afin d'appliquer la loi dans notre vie.

La charité quant à elle agit sur nous « de l'intérieur ». Elle est « l'amour de Dieu répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint » (Rom. V, 5), et cet amour nous incline à vouloir ce que Dieu veut. C'est dans ce sens (mais dans ce sens seulement), que St Augustin a pu écrire « Aime et fais ce que tu veux », c'est-à-dire : « Si tu aimes vraiment Dieu, cet amour dirigera tes actes et t'éloignera du mal ». Prétendre aimer Dieu et ne pas respecter tous ses commandements, par exemple, c'est se faire illusion... Le Seigneur le savait

bien et c'est pourquoi il a dit : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements » (Jean XIV, 15). Ainsi, en aimant Dieu, le chrétien se trouve incliné à accomplir la volonté de Dieu sur lui et à agir en tout par amour pour lui. Si ce chrétien parvient à la sainteté, qui est la perfection de la charité, alors l'amour de Dieu et du prochain sera devenu le seul motif de ses actions. La loi elle-même n'aura pour lui plus tellement de raison d'être, et c'est pourquoi St Jean de la Croix, sur son dessin symbolisant l'ascension vers la sainteté, a pu inscrire au sommet de la montagne « Ici il n'y a pas de chemin, parce qu'il n'y a pas de loi pour le juste ».

Il n'en reste pas moins que, tant que nous ne sommes pas parvenus à la sainteté, la loi est là pour nous aider à progresser et à aller au Ciel. Qui ne voit par exemple que l'obligation grave de la messe dominicale est une aide puissante pour se rendre à la messe chaque dimanche ? Cette loi portée par l'Eglise qui précise le 3^e commandement de Dieu est là pour nous



aider à accomplir la volonté de Dieu sur nous : grâce à la messe dominicale, le fidèle reçoit des grâces nécessaires pour mener à bien sa vie chrétienne. On remarque d'ailleurs a contrario qu'un chrétien qui s'éloigne délibérément de la messe de saint Pie V perd non seulement la charité mais aussi les vertus qu'il avait acquises.

Le dilemme entre loi et amour est donc un faux débat. La loi ne contredit pas l'amour : elle est là pour l'aider à s'épanouir, en poussant la volonté à accomplir le bien et à fuir le mal. L'écueil pour notre mentalité moderne est de refuser systématiquement toute contrainte, sous prétexte d'amour et de liberté : triste héritage du protestantisme, de la Révolution française et du marxisme. A l'évidence le chrétien peut (et parfois doit) refuser d'obéir à une loi injuste, précisément parce qu'elle a perdu sa définition de loi et donc sa force obligatoire. Mais le chrétien moderne doit aussi se rappeler que la loi juste est d'abord une aide avant d'être une contrainte et qu'elle vise le bien de toute la société.

On gagnerait ainsi beaucoup à comprendre l'importance d'accomplir la loi par amour de Dieu et du prochain. L'obéissance à la loi, au lieu d'être un poids pénible, deviendrait ainsi un fardeau léger et un motif de progrès.

Abbé Guillaume SCARCELLA

La dévotion au Sacré-Cœur n'est pas une dévotion récente malgré son développement plus important ces derniers siècles.

Elle plonge ses racines les plus profondes dans l'Ancien Testament : « Tu m'as ravi le cœur » Cant. des cant. IV, 9. Cependant, c'est surtout dans le Nouveau Testament que nous trouvons les références les plus nombreuses et les plus explicites : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur » Matth. XI, 29. Dans ces deux passages il s'agit de métaphores.

C'est saint Jean qui ouvre la voie à cette dévotion car c'est lui dont la tête a reposé sur le Cœur de chair de Notre Seigneur, et c'est lui qui rapporte dans son évangile (XIX, 34) l'ouverture de ce même cœur par la lance du soldat : « Un des soldats lui perça le côté avec sa lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau ».

Saint Augustin s'engage dans cette voie : « L'évangéliste s'est servi d'une expression choisie à dessein, il ne dit pas : il frappa ou blessa son côté ou toute autre chose semblable, mais il ouvrit son côté pour nous apprendre qu'il ouvrait ainsi les portes de la vie d'où sont sortis les sacrements de l'Eglise.

Cependant, il n'y a pas encore de vrai culte voué au Sacré-Cœur. La blessure du côté n'est pas encore liée à la blessure du Cœur de Jésus, elle se rapporte plus au flot qui en coule comme un torrent de grâces. C'est au XI^{ème} siècle que le lien est établi entre ces deux blessures. Saint Anselme dit : « Jésus est doux dans l'ouverture de son côté ; car cette ouverture nous a révélé la charité de son Cœur pour nous. » Saint Bernard, au XII^{ème} siècle, nous dit : « Le secret du Cœur est découvert par les ouvertures du corps ; découvert ce grand sacrement de bonté, les entrailles miséricordieuses de notre Dieu ». Puis c'est le tour de saint Bonaventure au XIII^{ème} siècle : « Comme il est bon, comme il est doux d'habiter dans ce Cœur ! Le bon trésor, la perle exquise de votre Cœur, ô bon Jésus ! Qui ne voudrait de cette perle ? J'irai prier dans ce Temple, dans ce Saint des Saints, près de cette arche du Testament. Accueillez mes prières dans le sanctuaire où vous exaucez ; ou plutôt, tirez-moi moi-même tout entier en votre Cœur. Qui n'aimerait ce Cœur blessé ? Qui ne l'aimerait en retour, lui qui aime tant ? »

L'expansion la plus importante de la dévotion se fait aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Mais elle atteint

son épanouissement au début du XVII^{ème} siècle avec sainte Thérèse d'Avila et saint Jean de la Croix. Les Jésuites, en particulier saint Ignace, saint François-Xavier, et tant d'autres, invitent les âmes à puiser l'amour et la connaissance de Dieu dans le Cœur de Jésus. Saint Sulpice et l'école française de spiritualité reprend le flambeau avec le cardinal de Bérulle, Monsieur Olier, Monsieur Condren et surtout saint Jean Eudes. Alors que jusqu'ici il ne s'agissait que d'une simple dévotion, le Cœur de notre Sauveur va commencer à recevoir un véritable culte. En 1670, saint Jean Eudes publie une messe et un office propre en l'honneur du Sacré-

Cœur. Le pape Léon XIII le déclarera l'auteur du culte liturgique des Saints cœurs de Jésus et de Marie, saint Pie X affirmera que l'on doit regarder saint Jean Eudes comme le père, le docteur et l'apôtre de cette dévotion. Et c'est bien sur ses travaux, et non sur les apparitions de Paray-le-Monial (1674), que les papes vont s'appuyer pour étendre ce culte au Sacré-Cœur à travers toute la Chrétienté. C'est au pape Pie XI qu'appartient l'honneur d'étendre la fête du Sacré-Cœur à l'Eglise universelle, le 12 août 1856, à la demande des évêques de France.



Faisons un petit encart sur les apparitions du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie. On peut les résumer à quatre principales. Dans la première, Notre Seigneur fait de sainte Marguerite-Marie le canal pour répandre sur le monde les « flammes de son ardente charité » nécessaires dans ce temps de perdition. Dans la deuxième, Notre-Seigneur exprime son « ardent désir » d'être aimé des hommes et pourquoi il choisit cette dévotion en son Sacré-Cœur pour sortir les hommes de cette voie de perdition en laquelle ils sont engagés. La troisième est peut-être la plus touchante car Notre Seigneur affirme qu'il ne compterait pour rien toutes les souffrances de sa Passion s'il recevait un peu d'amour et de reconnaissance de la part des hommes. La dernière est la grande apparition, celle dont nous connaissons tous par cœur au moins les premiers mots : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour. » Peu après, Notre Seigneur demande l'établissement d'une fête particulière en l'honneur de son Sacré-Cœur, avec une communion réparatrice et une amende honorable « pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il était exposé sur les autels. »

Abbé François BRUNET de COURSSOU

Neuf vendredis pour le ciel



Quel est l'origine de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus ?

Cette dévotion naquit au Calvaire même : « L'un des soldats lui ouvrit le côté et il en sortit du sang et de l'eau. » Saint Jean rapporte ce fait pour que nous croyons en la manifestation du Cœur de Dieu par la blessure faite à son côté.

D'où vient la dévotion des neuf premiers vendredis du mois ?

En 1688, au cours d'une apparition à sainte Marguerite-Marie, Notre Seigneur Jésus-Christ promit d'immenses grâces à tous ceux qui communieraient les premiers vendredis du mois, neuf mois de suite.

Qui est sainte Marguerite-Marie Alacoque ?

Sainte Marguerite-Marie (1646-1690) est une humble religieuse de la Visitation, du couvent de Paray-le-Monial. Elle passa la plus grande partie de sa vie religieuse dans la souffrance ; et c'est dans ces circonstances que Dieu lui manifesta ses faveurs.

Quel est l'essentiel du message révélé ?

Jésus, en lui découvrant son cœur lui dit en juin 1675 : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour. Et pour reconnaissance je ne reçois de la plupart que des ingratitude, par leurs irrévérences et leurs sacrilèges, et par les froideurs et les mépris qu'ils ont pour moi dans ce Sacrement d'amour. »



Pourquoi Jésus fait-il cette révélation ?

Jésus demande qu'on honore son cœur de chair comme le touchant symbole de l'amour de Dieu pour nous dans l'œuvre de notre salut, et spécialement dans le sacrement de l'Eucharistie. Le but fixé par Jésus est de réparer les indignités qu'il endure et en particulier dans l'Eucharistie.

Quel est l'intérêt de cette réparation pour nos âmes ?

L'âme dévote au Sacré-Cœur comprend mieux l'esprit de pénitence, de réparation. D'abord attristée par la considération de ses propres péchés, puis par la vue de l'apostasie grandissante, du progrès de l'immoralité, elle s'unit aux larmes du sauveur, et est portée aux pratiques de la pénitence, en unissant ses pauvres satisfactions aux réparations infinies de la divine Victime.

Comment pouvons-nous résumer l'esprit qui est attendu de nous ?

Notre-Seigneur demande surtout de nous, l'abandon à sa providence, avec la confiance qu'aucune des épreuves n'est au-dessus de nos forces. Il veut encore que dans nos œuvres nous soyons généreux, dévoués, prêt à braver les fatigues

d'un apostolat difficile. Enfin il veut le pur amour, la disposition à prier davantage pour le règne de Dieu que pour nos intérêts personnels.

Quelles sont les obligations pratiques pour obtenir ces grâces ?

1. Recevoir la communion neuf premiers vendredis du mois consécutifs sans interruption.
2. Avoir l'intention d'honorer le Sacré-Cœur de Jésus et d'obtenir la grâce de la pénitence finale.
3. Offrir chaque communion en réparation pour les offenses commises contre le Saint Sacrement.

Devons-nous renouveler cette pratique toute notre vie ?

Etre des consolateurs de Jésus voilà la vocation de ces âmes réparatrices : « L'Eglise a besoin des âmes qui s'immolent, comme elle a besoin de la messe ; elle vit du sacrifice de Jésus-Christ, continué de ces deux manières. Saint Paul disait « Je complète ce qui manque à la passion du Christ pour l'Eglise ». Oui chères âmes qui souffrez, vous portez, vous rachetez le monde. » Mgr Gay.

Quelles sont les promesses de Jésus ?

A ceux qui pratiqueront cette dévotion Jésus promet beaucoup de grâces :

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.
2. Je mettrai la paix dans leur famille.
3. Je les consolerais dans toutes leurs peines.
4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.
5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.
6. Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.
7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.
8. Les âmes ferventes s'élèveront à une grande perfection.
9. Je bénirai même les maisons où l'image de mon Cœur sera exposée et honorée.
10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.
11. Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon Cœur, et il n'en sera jamais effacé.
12. Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, que mon amour tout puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf fois de suite, la grâce de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir les sacrements, et que mon Cœur divin se rendra leur asile assuré à cette heure dernière

Abbé Denis QUIGLEY

Ariane, fille du roi Minos, pour sauver Thésée lui fournit une aide précieuse... Un fil ! Ainsi, il sortit sain et sauf du labyrinthe. Pour tout éducateur, prendre une décision se révèle parfois difficile. Faut-il sévir, patienter, récompenser ou encore répondre ? Quelques pistes dans ce dédale pédagogique...

Un hussard anglais dit à son chef quelques instants avant l'assaut : « Nous vous suivrons jusqu'en enfer, si vous voulez nous y conduire... » Belle affirmation sur un champ de bataille mais risquée dans une famille, une école ou un groupement de jeunes... En effet, bien que l'adulte tienne une grande place dans la vie d'un enfant, il n'en reste pas moins que son action ne doit pas masquer le véritable maître : Notre Seigneur...

Autrement dit, n'idolâtrons pas le chef ! Celui-ci est le contraire du gourou qui phagocyte allègrement son protégé. Le bon père donne à son protégé, les moyens de s'émanciper un jour. Ensuite, réalisons que l'enfant est une créature de Dieu, le temple du Saint Esprit. Quelle belle dignité ! Cela lui implique des devoirs que nous

saurons lui inculquer... Cependant, cette noblesse, oblige aussi l'adulte. Respecter ce temple en proscrivant ce qui pourrait l'amoindrir se révèle pour lui, une obligation ! Quelques exemples ! Ne commandons pas sans, d'un mot, donner la raison de notre demande. Ce ne sont pas des robots. De plus, ne règlementons pas trop leurs faits et gestes au risque de leur faire perdre toute initiative. Bien sûr, le règlement est un cran d'arrêt pour les plus faibles mais gardons à l'esprit que l'ordre extérieur est une chose satisfaisante tout autant que bienfaisante mais sans la conquête des cœurs tout cela serait vain ! Cavour résume à sa façon, la situation : « Avec l'état de siège tout âne peut gouverner. » Le Père Chevrier remarquait de son côté, l'ordre impeccable des casernes de son époque mais souffrait du désastre intérieur des soldats... Pour continuer, réfléchissons à la façon dont nous interrogeons nos enfants. Comme des tortionnaires ? Comme des juges ? Toute proportion gardée, je grossis le trait exprès, les aveux pourrait avoir la même valeur que ceux obtenus par

M. de Laffemas, magistrat du temps de Richelieu : « Je fais dire en un jour plus qu'un autre en un mois. Je ferai parler une pièce de bois. » Je vous laisse imaginer les méthodes utilisées pourtant déjà mises en doute. Ces questions insistantes, intrusives, entraînent presque inmanquablement le mensonge, la dissimulation ou encore la trahison. La peur, voilà le registre. Notre Seigneur, notre modèle, par son dialogue avec la Samaritaine, nous offre une toute autre pratique qui d'ailleurs aboutit bien vite aux aveux et suscitent le regret... Saint Jean : 4/4/29. N'est-ce pas ce que nous voulons ? Enfin, évoquons la curiosité. Le premier réflexe ne serait-il pas d'affirmer : « Oh ! Le vilain défaut ! » Ah oui ? Et si c'était, avant tout, l'intelligence en quête de perceptions et de connaissances nouvelles,

un besoin naturel, impérieux pour les enfants ? Regardez-les vous suivre des yeux... Tendre les mains lorsque vous leur présentez le biberon ou le doudou... Ne vont-ils pas aussi, un peu plus tard, vous inquiéter tout en vous ravissant lors de leurs explorations à quatre pattes... Et encore plus tard, vous lasser peut-être, par leurs in-

cessants : « Pourquoi ? Pourquoi ? » N'étouffons pas cette faim du savoir, de renseignements qu'il faut, bien sûr, surveiller, régler et éduquer... Avons-nous remarqué qu'au nom de l'ordre, nous sommes capables de réfréner ce besoin au risque de les transformer en gentils moutons dociles mais distraits comme étrangers à notre enseignement... Rendus inertes, passifs par une curiosité émoussée... Pour faire court, réjouissez-vous si nos enfants manifestent des pourquoi et des comment, s'intéressent, se passionnent même, c'est une preuve de leur intelligence en développement. Oui, n'étouffons pas cette spontanéité qui les définit aussi joliment...

Notre fil a pour nom : Bonté, Patience, Instruction, pour eux comme pour nous ! Au final, nul monstre occis mais nos enfants... Tout simplement !

Frère Pascal



La joie de vivre de nos enfants ouvre ce texte. Le contraire de ceux observés par le poète Milosz : « Des enfants chauds et pâles comme la foudre. » La raison ? Ce **dimanche 18 mars**, ils se réunissent autour des abbés Mavel et Quigley qui leur proposent un patronage.

Le lendemain, grand jour : **19 mars** ! Nous fêtons saint Joseph au cours d'une messe chantée à 18h30 pendant laquelle des chefs d'entreprise se consacrent à ce puissant protecteur. La communauté, derrière son prieur, fera de même. Petit geste passé sans doute inaperçu dans le brouhaha de l'actualité car : « Par quel tourbillon la vie des hommes est-elle emportée ? » Caton d'Utique.

Le lendemain, nous recevons avec tous les égards dus à son rang l'abbé Duverger qui nous fait une petite visite. L'avion rétrécit les espaces...

Ce **samedi 24**, le temps est maussade voire très humide. Pourtant, le soir, les Petits Chanteurs de Saint Joseph qui donnaient leur concert à Béziers, accompagnés de l'orchestre Capeille, nous ont, à leur manière, annoncé le printemps, et quel printemps ! A ne pas rater la prochaine fois.

Le lendemain, **les Rameaux**. Les « Clacs ! Clacs ! Clacs ! » de la croix frappant la porte de nos chapelles surprennent toujours un peu les fidèles ! Tous, les palmes à la main, nous suivons le Seigneur. La Semaine Sainte s'ouvre donc ce **dimanche 25**.



Mercredi 28 mars. Après un petit déjeuner rapide, notre communauté s'élance sur les chemins pierreux de l'abbaye Saint Félix-de-Montceau. Quatre heures de marche, alternant la vision des ruines, de la mer, et d'une végétation ne demandant qu'à partir, nous charment et nous invitent à réciter ce passage d'un poème de Verlaine dont j'ai oublié le titre. Vous m'aidez ? : « Le ciel est par-dessus le toit, Si bleu, si calme. » Une agréable sortie de communauté.

Ce matin, l'office du bréviaire est singulièrement modifié. Le ton de la journée du **Jeudi Saint** est donné. L'Eglise est une bonne mère pour ses prêtres. Elle sait ce qui est profitable pour eux. Vers 18h30, nos cérémonies commencent : la messe, le lavement des pieds avec l'émotion palpable des fidèles choisis, la procession et enfin dans une peine toute contenue le dépouillement des autels. Pendant l'adoration qui suit jusqu'à minuit, les paroles du Christ imaginées par Gérard de Nerval aident peut-être notre méditation : « Judas ! lui cria-t-il, tu sais ce qu'on m'estime, Hâte-toi de me vendre, et finis ce marché : Je suis souffrant, ami ! Sur la terre, couché... Viens ! Ô Toi qui du moins, as la force du criminel ! » Le Christ aux Oliviers.

Samedi soir, bien sûr, le feu jette des lueurs et des reflets inhabituels sur les visages, les vêtements et les bâtiments. La fête de **Pâques** que nous attendions tous est là ! La liturgie se développe partout dans nos chapelles avec la même force, cependant au prieuré, une sonorité musicale supplémentaire mais surtout céleste, nous comble.

Dimanche, les vêpres sont chantées à Narbonne pour la plus grande joie de cette communauté. Leur belle église retrouve pour un jour, le son des textes sacrés enfouis sans doute, au plus profond de sa mémoire.

Le lendemain, c'est au tour des Perpignanais d'accueillir leurs prêtres au domaine de Vespeille. Imaginez une petite colline, un mamelon de terre arboré, au sommet duquel une chapelle dédiée à la Sainte Vierge vous ouvre ses portes avec bienveillance. A l'intérieur, des fidèles y chantent leur foi tous les lundis de Pâques depuis au moins 35 ans, peut-être plus, on ne sait... Ensuite ? Un repas sorti du sac et une ambiance incroyable !

Les jours suivants, notre communauté se dissout au gré des vacances des uns et de la session de théologie des autres. Bien sûr, le mot vacances ne rime pas avec délaissement de nos exercices de piété, ainsi le premier vendredi et samedi de ce mois d'avril sont honorés comme il se doit ! Les louveteaux qui entendent l'appel

secret de la nature qui s'éveille, ne peuvent y résister... Ils se réunissent donc ce **samedi 14**.

Le lendemain **dimanche dit du Bon Pasteur**, d'autres enfants se regroupent après la messe. Le patronage, les accueille pour un après-midi récréatif et instructif en même temps. Aux cris, aux rires, au bruit, on perçoit le bon résultat qui s'en dégage, du aux dynamismes des abbés. Pendant ce temps, répondant à une belle initiative, certains fidèles perpignanais se retrouvent une bonne trentaine pour prier dans l'église de Collioure. Une double intention les motive : prier pour Vincent Lambert et contre la loi sur l'euthanasie. Ceux

de Fabrègues s'inscrivent

pour un cha-pelet continu prévu le **jeudi 19**. Ce jour-là est également l'anniversaire de notre prieur dignement fêté par les enfants de l'école et le groupe de jeunes.

Cependant, une autre réalité nous rattrape ce **lundi 16** lorsque nous entendons à nouveau les discussions de nos élèves. Une phrase naît alors sur nos lèvres : « C'est la rentrée, plus une minute à perdre ! Notre prison est un royaume. » Gilbert Cesbron.



Pour rester dans le monde scolaire, ceux de l'école du Mont Carmel visitent l'Hermione, une vraie frégate de 12, reconstruite à l'identique. S'ils rêvent ensuite de tempêtes, de La Fayette et de canonnades, ne cherchez plus, ils ont foulé le pont de ce superbe vaisseau et retenu les explications données le **vendredi 20**.

Dimanche 22. Ah ! Comme les hirondelles annoncent le printemps, de superbes stands aux mille choses délicieuses, tenus par nos jeunes attirent l'attention des fidèles et leur générosité sur le pèlerinage de Chartes qui approche. Dans l'après-midi, l'abbé Quigley s'élance en direction de Millau ; d'autres missions, d'autres succès...

Vu la qualité des textes de vos abbés, la remarque acridulée de Voltaire adressé à Helvétius, tombe à plat : « Il ne vous coûte point de penser mais il vous coûte infiniment d'écrire. » Le temple du goût. A bientôt !



Le **patronage Saint François de Sales** organise un centre de vacances pour les garçons de 10 à 15 ans.

Dates : du lundi 09 au dimanche 22 juillet.

Lieu : Triac Lautrait

Aumônier : Abbé Mavel.

Directeur : Frère Pascal.

Activités : course d'orientation, accrobranches, escalade, randonnée pédestre, VTT, Futuroscope, des visites et bien d'autres choses...

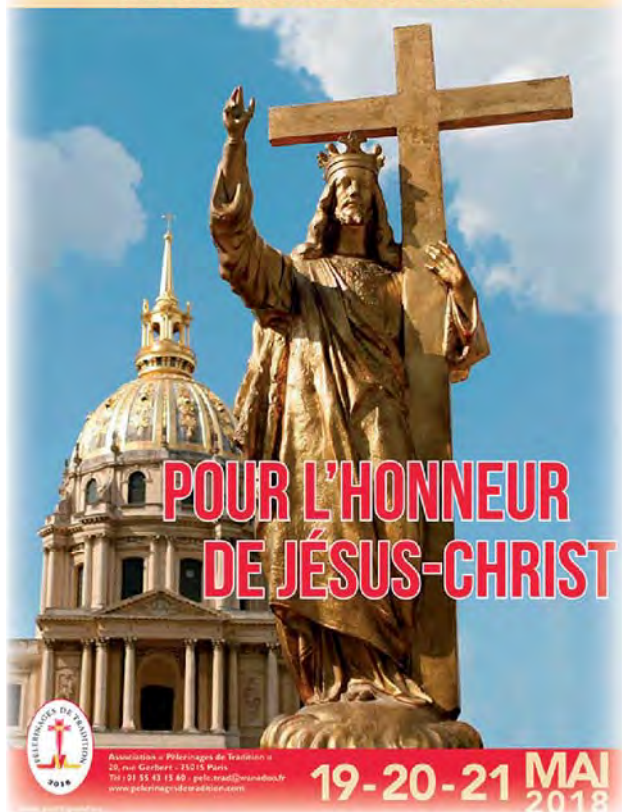
Tarif : 391 euros. Pension complète, activités.

Thème : Sur les pas des saints.

Renseignements, inscription : Frère Pascal
06.40.14.49.57



**PELERINAGE DE PENTECOTE
DE CHARTRES A PARIS**



*La meute et la clairière de
nos chapelles recrutent !*

Le nombre d'enfants augmentent,
pas le nombre de cheftaines. Nous
avons **besoin** de votre aide !

Venez nous rejoindre !

Vous pouvez nous aider :

. Par chèque à l'ordre du Prieuré st François de Sales (Fabrègues)
ou Prieuré du Christ-Roi (Perpignan)

. Par virement :

IBAN (Fabrègues) FR70 3000 2083 2800 0046 6252 G67

- BIC CRLYFRPPXXX

IBAN (Perpignan) FR65 3000 2083 2800 0046 6220 C69

- BIC CRLYFRPPXXX

Grâce aux reçus fiscaux, un don de 100€ vous donne droit à une
réduction d'impôt de 66€ et vous coûte en réalité 34€.

Une messe est célébrée, le 1^{er} vendredi du mois à 18h30 à
Fabrègues pour les bienfaiteurs de nos prieurés et écoles.

Merci !



PRIEURÉ SAINT-FRANÇOIS DE SALES (34) FABRÈGUES - BOIRARGUES (Lattes)

- ❖ **1^{er} vendredi - 04 mai**
- Boirargues : Messe à 8h.
- Fabrègues : Heure sainte à 17h30. Messe chantée avec orgue à 18h30.
- ❖ **1^{er} samedi - 05 mai**
- Boirargues : Messe à 8h.
- Fabrègues : Heure Sainte à 17h30. Messe chantée avec orgue à 18h30.
- ❖ **1^{er} dimanche** : Quête pour l'entretien du Prieuré.

- ❖ **Catéchisme des adultes** : le mercredi à 19h15.
Thèmes de l'année : *Catéchisme du concile de Trente* (Abbé Mavel)
La Messe (Abbé Brunet de Coursou)
- ❖ **Catéchisme des enfants** : les mercredis 09 et 23
Abbé Quigley / Frère Pascal
- ❖ **Cercle des Etudiants** : les mardis 08 et 29 à 19h,
Topo, repas. 9 rue Jean-Jacques Rousseau - Montpellier.
- Abbé Quigley.
- ❖ **Soutien pour l'école St Dominique Savio** : le dimanche 13 mai
- ❖ **Quête pour les fleurs** : le 20 mai
- ❖ **Tiers-Ordre** : dimanche 27 mai, 10h30 - 15h00

PRIEURÉ DU CHRIST-ROI (66) PERPIGNAN

- ❖ **1^{er} vendredi - 04 mai** : Messe à 18h30 et salut.
- ❖ **1^{er} samedi - 05 mai** : Messe à 8h suivie du ¼ h de méditation.
- ❖ **1^{er} dimanche** : Quête pour les prêtres (frais de route).
- ❖ **Catéchisme des enfants au Prieuré** : chaque samedi à 10h, excepté vacances scolaires.

- ❖ **Catéchisme des adultes** : chaque vendredi de 19h15 à 20h. Abbés Mavel / Scarcella.
Catéchisme du concile de trente (Abbé Mavel)
Les origines de la crise de l'Eglise (Abbé Scarcella)
- ❖ **Soutien pour l'école Notre-Dame du Mont-Carmel** : quête le dimanche 13.
- ❖ **Cercle St-Raphaël** : voir l'abbé Scarcella

ÉGLISE NOTRE-DAME DE GRÂCE (11) NARBONNE

- ❖ **1^{er} vendredi - 04 mai** : Messe à 18h30.
- ❖ **1^{er} samedi - 05 mai** : Messe à 9h suivi du catéchisme

- pour les adultes.
- ❖ **Louveteaux/louvettes** : Premier samedi du mois
Claire Cathala (06 41 01 53 53).
- ❖ **Cercle de Tradition** : Vendredi 18 à 19h15 ; Abbé Brunet de Coursou
- ❖ **Catéchisme des enfants** : vendredis 04 et 18 mai

... QUELQUES DATES À RETENIR ...

📅 **05 mai** : Journée travaux à Fabrègues

📅 **12 mai** : Kermesse de Perpignan

📅 **10 mai** : Rosaire continu à Fabrègues

📅 **19 mai** : Journée mariale

📅 **5 au 13 mai** : Croisade des enfants pour les vocations

ADRESSES DES PRIEURÉS ET DES CHAPELLES

Prieuré Saint-François de Sales
1 rue Neuve-des-Horts
34690 - Fabrègues

**Chapelle Notre-Dame de la Médaille
Miraculeuse**
Rue de la Chapelle
Boirargues
34970 - Lattes

Château de Cabanous
12100 - Saint Georges de Luzençon

Prieuré du Christ-Roi
113 avenue Joffre
66000 - Perpignan

Église Notre-Dame de Grâce
Rue de Belfort
11100 - Narbonne

Chapelle Sainte-Emilie de Rodat
40 Place des Fontaines
Capelle
12850 - Onet-le-Château (Rodez)

Messés dans les prieurés & chapelles

MAI 2017	BOIRAR- GUES <i>Médaille Miraculeuse</i>	FABRÈGUES <i>Notre-Dame de Fatima</i>	RODEZ <i>Sainte Emilie de Rodat</i>	MILLAU <i>Cabanous</i>	NARBONNE <i>Eglise Notre-Dame de Grâce</i>	PERPIGNAN <i>Christ-Roi</i>
Vendredi 04 <i>1^{er} vendredi</i>	8h00	18h30			18h30	18h30
Samedi 05 <i>1^{er} samedi</i>	8h00	18h30			9h00	8h00
Dimanche 06 <i>5^e dim. après Pâques</i>	8h30	10h30	--	--	9h00	10h30
Lundi 07		18h30				18h30
Jeudi 10 Ascension	8h30	10h30	10h30	17h00	9h00	10h30
Vendredi 11		18h30			18h30	18h30
Samedi 12	8h00	18h30				
Dimanche 13 <i>Dim. après Ascension Sol. S^{te} Jehanne d'Arc</i>	8h30	10h30	--	17h00		10h30
Lundi 14		18h30				18h30
Vendredi 18		18h30			18h30	18h30
Samedi 19		18h30			9h00	8h00
Dimanche 20 Pentecôte	8h30	10h30	--	--	9h00	10h30
Lundi 21		18h30				
Vendredi 25		18h30			18h30	18h30
Samedi 26	8h00	18h30	18h30			8h00
Dimanche 27 <i>1^e après Pentecôte Sainte Trinité</i>	8h30	10h30	10h30	17h00	9h00	10h30
Lundi 28		18h30				18h30

Les confessions ont habituellement lieu ½ heure avant les messes et durant les messes dominicales à Boirargues et Fabrègues (sauf indication contraire).

Boirargues : Chapelet, chaque mercredi à 15h.

Perpignan :

- Chaque jeudi à 15h45, chapelet des mamans (pour les vocations) ;
- Chaque jeudi (sauf 1^{er} jeudi) de 19h15 à 20h : adoration du St Sacrement. Complies à 19h45.
- Chaque samedi, permanence de 9h à 12h (sauf indication contraire).

ROGATIONS

- **Lundi 7 mai** : 19h00 à **Bragassargues** (30) - Abbé Qui-gley
Famille de Morogues (06 76 70 55 74)
Château de Roux - 30260 Bragassargues
- **Lundi 7 mai** : 18h30 à **Florensac** (34) - Abbé Mavel
Famille de la Sayette
9 impasse de la Treille - 34510 Florensac

- **Mardi 8 mai** : 17h30 à **Saint Aunès** (34) - Abbé Mavel
Famille Rouquairol
Le Mas d'Isnard, Chemin du Mas de Calage
34130 Saint Aunès
- **Mercredi 9 mai** : 17h30 aux **Pouzets** (11) - Abbé Brunet
de Courssou
Famille Cathala
Domaine des Pouzets - 11000 Narbonne
- **Mercredi 9 mai** : 18h30 à **Argelès-sur-Mer** (66) - Abbé Scarcella
Famille Berteloot (06 01 77 27 25)
Mas Tastu - 66700 Argelès-sur-Mer